



Ref : RES017

FORMATION DES MEMBRES DU CSE

Exercer son mandat de membre du CSE dans les meilleures conditions



Public

Membres du CSE nouvellement élus



Participants

Jusqu'à 10 personnes



Intra

Dans vos locaux, selon vos disponibilités



Prérequis

Aucun



Durée

5 jours (35 heures)



Inter

Nous consulter

Objectifs

- ✓ Connaître les rôles et attributions du CSE
- ✓ Connaître les moyens dont disposent les membres du CSE pour exercer leur mandat
- ✓ S'approprier les méthodes et outils pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail
- ✓ Devenir un acteur incontournable du dialogue social et de la prévention au sein de son établissement

Programme

LES FONDEMENTS DU CSE

Contexte
Réglementation

LES RÔLES, MOYENS ET LE FONCTIONNEMENT DU CSE.

Rôle du CSE
Le dialogue social
Le fonctionnement du CSE
Les moyens à disposition du CSE
Les réunions ordinaires et extraordinaires

LES MISSIONS DU CSE

L'inspection des locaux
L'intervention lors de dangers graves et imminents
L'animation d'enquêtes
Les missions spécifiques

L'ORGANISATION SANTÉ SÉCURITÉ

Rôle et missions des différents acteurs

LES ENJEUX DE LA PRÉVENTION

Enjeux humains
Enjeux financiers
Enjeux réglementaires

LA PRÉVENTION DES RISQUES ET L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Obligations et responsabilités en matière de santé sécurité
L'évaluation des risques et le document unique
Les plans d'actions
La documentation sécurité
Analyse des incidents et des accidents
La pénibilité au travail
La promotion de la prévention

Méthodes pédagogiques

Formation participative, apports théoriques, échanges, partage d'expériences, exercices d'application en groupe avec des vidéos et sur le terrain (si possible), mises en situation adaptées à l'activité des participants

Matériel pédagogique

Vidéoprojecteur, vidéos, documents santé sécurité et CSE, grilles d'évaluation...

Intervenant

Formateur expérimenté en sécurité au travail et spécialiste en représentant du personnel

Evaluation et validation

Evaluation théorique (QCM)
Délivrance d'un certificat de réalisation

Périodicité de recyclage

Après 4 ans d'exercice.

Support remis aux stagiaires

Un livret est remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation

Références réglementaires

Articles L2311-2 et L2315-18 du code du travail

Les + NEOMIS

- + Exercices et mises en situation adaptés à l'activité des participants
- + Formateurs qualifiés et expérimentés
- + Pédagogie interactive et participative

98,3 % Taux de satisfaction stagiaires



Notre engagement qualité



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION